



RÉSISTANCE ALLIER

Pour la Mémoire de la Résistance

Journal Édité et diffusé par le Comité départemental de l'Allier
de l'Association Nationale des Anciens Combattants
& Ami(e)s de la Résistance

Editorial ...

VOUS recevez cette 4^{ème} édition de Résistance Allier après que notre organisation ait connu son congrès, un temps très important de sa vie interne.

Le congrès national s'est tenu à Dax en octobre dernier. Le dossier en page centrale vous en rend compte ; et d'autres textes sont disponibles sur notre site Internet.

Au niveau départemental, le congrès de notre Comité s'était tenu à Montmarault le 30 septembre (le précédent numéro de Résistance Allier l'évoquait en dernière page).

Tant au niveau départemental que national, quelques grandes thématiques ont structuré les débats : la situation du monde et la recrudescence de la violence et des drames humanitaires, les difficultés rencontrées sur le terrain pour préserver la mémoire de la Résistance et en propager les valeurs, les faiblesses de notre organisation et les perspectives de remédiation que nous devrons mettre en œuvre.

Sur le premier point force est de constater que, si pour l'instant la Seconde Guerre Mondiale n'est pas la deuxième attendant la

suivante, la planète est déchirée de partout par de multiples conflits armés, d'origines diverses, économique, politiques, mais aussi parfois ethniques ou religieuses. Les leçons du passé n'auraient-elle plus de prise sur des pouvoirs obnubilés par leur toute puissance ?

Avec l'ANACR nous devons être présents pour dire haut et fort que le bien le plus précieux de tous les peuples reste la Paix et l'accès aux ressources nécessaires à une vie digne.

Sur le second point évoqué de façon très marginale au précédent congrès, porte sur les difficultés faites à la reconnaissance des spécificités du patrimoine mémoriel de la Résistance. L'obtention d'une Journée Nationale de la Résistance ne doit pas cacher les réticences, quand ce ne sont pas les entraves, à célébrer ce temps d'hommage national. En toutes occasions les militants de l'ANACR se doivent de défendre le périmètre de leur responsabilité et de faire respecter leur légitimité quant à la mémoire de la Résistance.

Ils doivent également exercer leur devoir de vigilance face à toute falsification de l'histoire ou aux tentatives de récupération de leur patrimoine mémoriel.

Pour ce qui est du troisième thème récurrent, force

est de constater que les écarts se creusent entre des territoires où se développent des initiatives riches et variées en direction de nouveaux publics et bien au-delà du seul volet commémoratif que d'autres conservent. Le plus inquiétant reste bien l'extension des « zones blanches », des territoires où l'organisation disparaît à défaut d'avoir su préparer un avenir au format initial de l'association animé depuis sa création par les anciens Résistants.

La création d'un premier statut des Ami(e)s, puis leur intégration dans l'organisation unique au sein de laquelle le relais se passe entre les générations a forgé un modèle susceptible d'assurer la pérennité de l'ANACR. Elle n'est pas pour autant garantie dans la mesure où, que ce soit entre les départements au niveau national, ou entre les comités locaux au niveau départemental, les écarts se creusent dans les pratiques au point de mettre en danger la couverture suffisante du territoire qui ferait de l'ANACR un interlocuteur incontournable. C'est un enjeu considérable, que ce soit pour l'organisation des cérémonies, le fonctionnement du Concours National de la Résistance et de la Déportation, ou pour développer des initiatives en direction de tous les publics, tout particulièrement des scolaires.

Avec la diversification de nos activités, notre renforcement est un impératif vital.

Daniel LEVIEUX ■■■

C'est en accompagnant mon père dans son activité à l'ANACR, que j'ai rencontré d'anciens Résistants, et c'est à leur écoute en découvrant leur parcours et leur engagement, que j'ai pris conscience du rôle et de l'histoire de la Résistance. Aujourd'hui, en adhérant à l'ANACR, je participe activement, au sein de mon comité et au comité départemental, à la défense des valeurs de la Résistance.
Demain, sans notre association, qui pourrait légitimement assurer ce devoir de mémoire ?
Jean-Paul RAFFESTIN

Avec mon père, ancien Résistant et militant responsable de l'ANACR, j'ai appris bien vite la nécessité de poursuivre sa lutte en défendant les valeurs de son engagement, en préservant la mémoire et les valeurs de la Résistance.
Jacqueline AUGUSTYNIAK

Flashez ce QRCode avec votre smartphone pour accéder au site Internet de l'ANACR 03...



La mémoire de la Résistance ? Plus que jamais une question d'actualité !

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|---------|---|
| P 1 | : Editorial |
| P 2 | : CIERV, Mémoires des maquis |
| P 3 | : Application « Terre de Résistance » |
| | Nécrologie Evelyne MASSERET |
| P 4 & 5 | : Dossier Congrès national de l'ANACR à Dax |
| P 6 | : Sur le thème du CNRD |
| P 7 | : Le CNR et son programme |
| P 8 | : S'engager dans l'ANACR |

MÉMOIRES DES MAQUIS

Avec Le Centre International d'Etudes et de Recherches de Vichy



Le Centre International d'Etudes et de Recherches de Vichy sur l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale a organisé ses Deuxièmes Rencontres de Vichy les 24 et 25 novembre. Fabrice Grenard* a traité du sujet « Les mémoires des maquis ».

Le terme de « maquis », en référence au maquis corse, a été utilisé pour la première fois à la ferme d'Ambel, dans le massif du Vercors, lieu où s'étaient rassemblés des groupes de personnes n'acceptant pas la défaite et le régime mis en place par Pétain à Vichy. Ils constituèrent un aspect de la lutte pour la libération de plus en plus déterminant de 1941 à 1944. Leur mémoire demeure source d'enjeux, hier comme aujourd'hui.

Dans l'immédiat après-guerre, c'est l'image du Résistant armé qui prédomine ; cette vision du libérateur de la Patrie correspond au mythe gaullien de la libération nationale par l'insurrection nationale. Elle est aussi reprise par le parti communiste qui met en avant le rôle déterminant dans les combats de la Résistance des troupes FTP et du combat direct contre l'occupant puis les forces du gouvernement de Pétain. Cette présentation de la Résistance est un des éléments permettant à la France de figurer au rang des grandes nations, parmi les vainqueurs de la guerre contre les régimes fascistes.

Avec la Guerre Froide, à la fin des années 40 et au début des années 50, les mémoires gaullistes et communistes s'affrontent. Le parti Communiste remet en cause la stratégie de concentration des grands maquis, Vercors, Glières, Mont-Mouchet, qui fut coûteuse en vies humaines, pour valoriser la tactique de guérilla des maquis FTP, inspirée par les anciens « brigadistes », et qui fit ses preuves dans certaines régions de France comme le Limousin ou la région toulousaine. De leur côté, les gaullistes dénoncent les visées révolutionnaires du Parti Communiste et des FTP, accusés par ailleurs d'avoir mené une épuration « sauvage ». Des études plus récentes montrent que cette épuration extra-judiciaire fut toute relative par son ampleur. Henry Rousso, dans un article intitulé : « L'épuration en France : une histoire inachevée » nous donne les statistiques de 84 départements (sur 90) : 8775 exécutions sommaires lors de l'épuration extrajudiciaire, que ce soit avant ou durant la Libération.

Pourquoi adhérer pour travailler à l'ANACR ? Je dirais l'envie de mieux connaître une période récente de notre histoire qui a profondément influé sur la vie de mes proches et qui n'est pas sans retentissement sur le monde actuel ; et d'autant plus que je n'en ai jamais entendu parler pendant ma scolarité, les cours d'histoire s'étant arrêtés à la déclaration de la guerre de 14, j'ai de grosses lacunes sur l'histoire du XX^e siècle ! Et c'est aussi l'histoire de notre région... Michelle FALLOT

La raison de mon adhésion à l'ANACR est simple : participer au devoir de mémoires. Je dis "mémoires" au pluriel car je souhaite à la fois me souvenir de l'histoire de ma famille, de celle de mon grand-père, et plus généralement hommage à celles et ceux qui ont défendu les valeurs de notre pays pour nous permettre aujourd'hui de vivre libres.

Cédric CARTOUX

*Fabrice Grenard est un historien spécialiste de divers aspects de la Seconde Guerre mondiale en France. Il dirige actuellement le département recherche et pédagogie de la Fondation de la résistance.

Cette mise en cause de la Résistance prend de l'ampleur dans les années 50, les nostalgiques du gouvernement installé à Vichy redressent la tête, derrière des chefs de file comme Jacques Isorni, avocat du maréchal Pétain. D'anciens Résistants sont accusés de pillages et de crimes, et doivent se justifier devant des tribunaux (environ 2000 en 1947 et 1948). En outre, on assiste à une réhabilitation du maréchal Pétain, dont une association réclame la révision du procès.

Des chefs comme Georges Guingouin (« Quatre Ans de Lutte sur le sol Limousin ») ou Henri Romans-Petit (« Les Maquis de l'Ain ») retracent leurs actions dans la lutte contre les dictatures et l'Occupation, redonnant souffle à l'esprit de la Résistance.

Aujourd'hui, la Résistance est abordée davantage dans ses aspects humains, et considérée dans sa grande diversité, du maquisard armé à l'agent de liaison, du paysan hébergeant des fugitifs au passeur de la ligne de démarcation. L'ANACR ayant pour objectif, par delà la recherche des faits de résistance, de transmettre les valeurs qui ont porté le combat de ceux qui eurent, d'une façon ou d'une autre, le courage de s'engager.

Henri DIOT ■■■



SAFTI

**Dominique
BIDET**

Conseiller indépendant en immobilier

06 86 67 65 66
dominique.bidet@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 818 402 018 - RSAC de CUSSET

www.safti.fr

COMITÉ MEILLARD-LE MONTET

Une application pour la mémoire

TERRE DE RÉSISTANCE



Le comité Meillard-Le Montet a enrichi sous offre pédagogique d'un nouvel outil : une application pour smartphones et tablettes. Celle-ci permet d'avoir des renseignements supplémentaires sur nos lieux de mémoire. Vues aériennes, photographies anciennes, textes explicatifs, témoignages, ... apportent un autre regard aux panneaux déjà présents sur les sites.

Cette application est aussi un support complémentaire de l'exposition, quand celle-ci est présente

Pour les tablettes et smartphones fonctionnant sous Android, le téléchargement de l'application se fait à partir du lien ci-dessous ou en scannant le QRcode ci-contre. Ne reste plus ensuite qu'à l'installer sur la tablette ou le smartphone en sélectionnant dans les "paramètres" l'option acceptant les applications de source inconnue. (rétablir ensuite la configuration précédente des paramètres pour assurer la sécurité de l'appareil).

http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/upload/_29_104_2017-10-17_15-35-29_.apk

Joël CHANET

Depuis nombre d'années je suis adhérent et porte-drapeau de la section ARAC de Saint-Pourçain. Pendant la seconde guerre mondiale mon père était FTPF sous le nom de « Boumazol » dans un maquis de la région de Clermont-Ferrand et j'ai toujours en tête ses récits sur les durs moments qu'il a vécus pendant cette période. Aussi à sa mémoire, et au vu de l'action menée par les camarades du Comité de Saint-Pourçain, je me devais d'adhérer à l'ANACR.

Une fois les médias réalisés, les élèves les ont insérés dans le programme de réalisation de l'application. Après une première édition, support à la relecture et à la réflexion, l'application a été validée par les élèves au mois de juin. Elle a ensuite été finalisée par le personnel du Canopé et est aujourd'hui librement téléchargeable. Pour cela, il faut suivre les indications précisées dans l'encadré. Nous espérons qu'elle soit ensuite disponible via le PlayStore dans l'optique d'une installation simplifiée sur les Smartphone et tablettes.

Mickaël LAURENT ■■■



COMITÉ SAINT-POURÇAIN VOUSSAC MONT-

NECROLOGIE

EVELYNE MASSERET



Le 26 Septembre dernier, après avoir lutté dix sept mois contre la maladie, , Evelyne nous a quittés. En adhérant il y a quelques années au Comité ANACR de Saint Pourçain-Voussac-Montmarault, elle a suivi la voie tracée par son papa Hubert, résistant, habitant en 1943 chez ses parents aux Chapiats à Lafeline, non loin de la « Pièce Plate » où était installé le Camp Hoche. On peut se rapprocher du journal RA 72 où notre camarade Daniel Le-vieux évoque dans son édito , le parcours d'Hubert au sein du maquis Henri Barbusse. Evelyne, très attachée aux valeurs républicaines et au devoir de mémoire, participait aux activités du comité saint-pourcinois et c'était pour elle un

plaisir de faire partie de l'équipe qui, chaque trimestre, met notre journal Résistance Allier sous bande. En Juin dernier, malgré sa maladie, elle avait tenu à participer à la préparation de l'envoi du numéro 73 .

Ses obsèques ont eu lieu le 30 septembre au cimetière de LAFELINE devant une foule innombrable. Le dépôt de l'urne au columbarium a été accompagné d'un émouvant Chant des Partisans.

Le comité ANACR de Saint- Pourçain –Voussac-Montmarault renouvelle à tous ses proches ses plus sincères condoléances.

Christian BERTRAND ■■■

DOSSIER



Un congrès à Dax

Les 20, 21 et 22 octobre derniers s'est tenu à Dax le congrès national de notre association. Il faisait suite au Congrès de Brive qui avait eu lieu en 2014.

La ville d'eaux des Landes a accueilli quelques 350 personnes dont 15 résistants. L'assistance représentait 48 départements et 2 organisations (ANACR-PTT et ANACR-RATP). Le département de l'Allier était représenté par 6 délégués, tous membres du comité départemental et provenant de 4 comités locaux différents.

Tenues à l'Atrium, salle art déco du début du XXème siècle, les discussions se sont passées dans un climat apaisé par rapport à ce qu'il fut à Brive. Les échanges furent l'occasion de faire le point sur les combats de l'ANACR, dans une période marquée par la montée des résurgences du nazisme et du pétainisme. Ce fut également l'occasion pour nous d'échanger sur les activités menées ici ou là pour honorer la mémoire de la Résistance et de ses valeureux ; et l'Allier n'est pas en reste dans ce domaine ...

Pour le prof d'histoire que je suis, la période de la Seconde Guerre Mondiale a toujours été importante. Quand il m'a été proposé, grâce à l'ANACR, de transmettre l'histoire et les valeurs de la Résistance bien au-delà de ce que me permettent les programmes scolaires, j'en ai saisi l'opportunité ! Et c'est tout naturellement que j'en suis venu à travailler dans l'association.

Mickaël LAURENT

J'ai choisi d'adhérer à l'ANACR à la fois dans un but historique, étant un cousin éloigné d'un FTP tué au combat, mais aussi pour m'inscrire dans la lutte contre le fascisme et par les actions de commémorations tout faire pour que cela n'arrive plus jamais.

Henri-Féreol BILLY

La commission orientation s'est inquiétée du devenir de l'ANACR. Seulement 48 départements étaient présents à Dax (contre 70 à Brive en 2014) ; on peut s'inquiéter quant à la pérennité de l'ANACR dans certains départements. Il est indispensable que le bureau national permette, par son action, la sauvegarde de l'ANACR dans tous les départements. Quand on sait que la nature a horreur du

Ces temps d'échanges se sont notamment tenus le samedi matin lorsque les deux commissions – commission orientation et commission mémoire – ont siégé. Ils ont pu aussi avoir lieu lors de moments plus conviviaux, et notamment des repas qui ont permis de faire des rencontres autres que les douceurs gustatives landaises.

Ce congrès fut aussi marqué par quelques moments forts, et notamment les émouvants hommages faits à Mireille Monier-Lovie (ancienne membre du bureau national) et Louis Cortot (ancien président de l'ANACR).

Mais se remémorer ce congrès fait se poser quelques questions :

Les problèmes d'une association condamnée à évoluer

La situation financière de l'ANACR est inquiétante. Si les exercices financiers sont positifs, cette bonne santé n'est due qu'à l'existence du centre Delestraint-Fabien, centre de suivi de soins, propriété de l'ANACR. Le siège national connaît des déficits systématiques et conséquents. Aucune solution ne semble véritablement envisagée si ce n'est l'espoir de voir le nombre des adhésions fortement augmenter.

vide et que d'autres organisations souhaitent s'accaparer l'histoire de la Résistance ... Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Par contre, si l'ANACR veut poursuivre son action, elle doit évoluer. Elle ne peut plus se contenter de commémorer la Résistance lors de cérémonies annuelles. Elle se doit de devenir un véritable vecteur de transmission de la mémoire de la Résistance. C'est notamment ce à quoi s'est attelée la commission mémoire. Le congrès a ainsi été l'occasion de découvrir des initiatives originales et très intéressantes, dont voici quelques exemples :

- Le travail auprès de publics variés en lien avec des troupes de théâtre, de la Protection judiciaire de la jeunesse ou des centres pénitentiaires...
- L'élaboration de valises documentaires contenant quelques ouvrages traitant de la résistance destinés aux enfants. Ces valises sont accessibles aux écoles.
- L'accompagnement des scolaires sur les lieux de l'histoire de la Résistance.

La place de l'ANACR, dans la mémoire de la Résistance, en danger

Lors de débats plusieurs problèmes ont été soulevés. Celui du site Internet du comité national toujours aussi peu tenu à jour malgré une demande forte déjà faite à Brive. L'administration du site a été confiée à Antoine Poletti et nous ne pouvons qu'espérer voir enfin bouger les choses.

Mais surtout, les inquiétudes ont porté sur deux éléments majeurs de la vie de notre association : le 27 mai et le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD).

DAX, LE CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

Compte-rendu du Congrès de Dax, d'autres textes sur le site Internet, la résolution d'orientation générale, les rapports des commissions, etc.



À l'adresse ci-dessous ou en flashant le QRcode ci-contre :

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/anacr03/29793-accueil-anacr03.htm>

● Le 27 mai, Journée Nationale de la Résistance est un long combat. L'ANACR en a longtemps fait la demande et elle a finalement été mise en place en 2014 ; mais le combat est loin d'être gagné... En effet, cette journée n'existe pas partout ou parfois elle existe « sans » l'ANACR. Certaines municipalités refusent de l'organiser quand d'autres n'autorisent pas l'ANACR à y prendre part en tant qu'association (prises de paroles interdites, non-diffusion du Chant des Partisans, ...). Cette journée est pourtant un temps important dans notre calendrier commémoratif. Nous avons d'ailleurs pu remarquer que là où l'ANACR était partie prenante du 27 mai, elle pouvait y mener des actions variées et nécessaires.

● Le CNRD nous paraît en danger. En effet, les associations de Résistants et de Déportés sont de plus en plus mises de côté dans l'organisation du concours ; que ce soit en termes d'élaboration de la thématique annuelle, de la correction, ... De nombreux participants ont fait part de leur peur de voir le CNRD devenir « interne à l'éducation nationale ». Il a aussi été noté que des disparités importantes existaient selon les académies. Si par endroit, comme dans l'Allier, était conservée une part départementale au concours, dans d'autres lieux, le rectorat « contrôlait » tout. Il est là aussi fondamental que l'ANACR garde sa place dans un concours aussi important pour permettre aux jeunes générations de travailler sur la Résistance, son histoire et ses valeurs.

L'ANACR, oubliée de la mémoire

De nombreux moments ont semblé « exclure » les Ami(e)s de l'ANACR. Cela a été le cas sur la mallette d'accueil ne faisant mention que de l'*Association nationale des anciens combattants de la Résistance*. Cela l'a aussi été lors des différentes interventions d'élus tenues le vendredi après-midi.

En effet, que ce soient la maire de Dax ou le représentant du Conseil départemental ils se sont adressés aux anciens résistants les remerciant de leur action pour libérer la France ; mais jamais il ne fut question des Ami(e)s, relai indispensable à la mémoire de ces résistants. S'agit-il là d'une totale méconnaissance de notre association qui, rappelons-le, a décidé à Limoges en 1995 d'intégrer entièrement les Ami(e)s aux côtés des anciens Résistants ? Est-ce la traduction d'un espoir de voir cette association disparaître à une époque où émerge fortement la volonté d'un « Memorial Day » à la française ? Quoi qu'il en soit, cela est mal passé.

On sent d'ailleurs de plus en plus ce problème de mélange des mémoires poindre. C'est ainsi que lors du congrès, à la tribune, étaient installées aux

antipodes l'une de l'autre la secrétaire générale de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes) et la présidente de l'AFMD (Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation). Cette dernière a d'ailleurs, dans son propos, fustigé l'attitude du Souvenir français, lui

reprochant de vouloir s'emparer de toutes les mémoires, et notamment celle de la Résistance, alors que cette association mémorielle fut maintenu sous Pétain.

Ce problème de mélange des mémoires se voit aussi dans certains Comité d'entente dans les municipalités ; c'est d'ailleurs souvent une des causes des difficultés de l'ANACR à exister le 27 mai... N'oublions pas que la mémoire des combats de la Résistance n'est pas une mémoire similaire aux autres. « Nos combattants à nous ne sont pas des soldats » ; on ne peut pas lier la mémoire des Résistants à celle des

C'est en accompagnant mon père dans son activité à l'ANACR, que j'ai rencontré des anciens résistants, et c'est à leur écoute en découvrant leur parcours et de leur engagement, que j'ai pris conscience du rôle et de l'histoire de la Résistance. Aujourd'hui, en adhérant à l'ANACR, je participe activement, au sein de mon comité et au comité départemental, à la défense des valeurs de la Résistance. Demain, sans notre association, qui pourrait légitimement assurer ce devoir de mémoire ?

Jean-Louis PERICHON

poilus de la Grande Guerre, et encore moins aux anciens des guerres coloniales. L'ANACR existe pour défendre la mémoire des Résistants mais à travers eux la mémoire de la Résistance ; et bien évidemment celle des valeurs défendues par celle-ci et exposées au grand jour dans le programme du CNR. Cette mémoire ne peut être diluée dans un vaste moment visant à honorer tous les morts pour la patrie...

Ayons un idéal !

J'aimerais terminer ce compte-rendu par ces quelques mots de Louis Cortot, prononcés à l'Elysée, lors de la remise des prix du CNRD le 8 mai 2015 et adressés aux lauréats du concours. Ce discours a été projeté à l'assemblée du Congrès et a laissé chez tous une émotion inoubliable :

« Vous vivez une époque avec des progrès que je ne pouvais même pas imaginer lorsque j'avais votre âge. J'ai connu une France où il y avait très peu d'automobiles, pas d'eau courante dans les logements, pas de gaz, pas d'électricité. Mais j'avais quelque chose de bien plus précieux, de bien plus utile pour une vie : j'avais un idéal. Réfléchissez, n'acceptez pas les injustices, agissez. Pas parce que vous êtes sûr de réussir, mais parce que c'est juste : c'est cela avoir un idéal. Restez toujours vigilants. Intéressez-vous à ce qui se passe en France, en Europe, dans le monde. Tout vous concerne. Défendez vos droits, mais ayez aussi conscience de vos devoirs. Vous pouvez le faire. J'ai confiance en la jeunesse. »

Mickaël LAURENT ■■■

THÈME DU CNRD

S'ENGAGER POUR LIBERER LA FRANCE



André CRETIER & Lucien GUYOT

Lucien GUYOT avait 16 ans lorsqu'il vit affluer en juin 1940, dans la région de Saint-Gérand-le-Puy, les réfugiés fuyant l'avancée de l'armée allemande dans le nord de la France, suivis des troupes françaises en débâcle. Elève à l'Ecole Normale de Moulins, puis au lycée de Montluçon, non concerné par la suite par le Service du Travail Obligatoire instauré par le gouvernement du Maréchal Pétain, il ne fut pas inquiété par les troupes d'occupation ni par la Milice. Refusant les difficultés de la vie quotidienne engendrées par le pillage des ressources et le blocus des ports français, par la perte des libertés fondamentales et les discriminations imposées par l'Etat Français, Lucien GUYOT aurait voulu se rapprocher de la Résistance. On lui demanda simplement de se taire, une famille juive étant cachée chez sa grand-mère, son cousin lui-même investi dans la Résistance locale. Les combats de la libération lui permirent enfin de s'engager dans la Première Armée Française comme artilleur. Il participa alors à la libération de l'est de la France, en particulier de Mulhouse, puis pénétra en Allemagne jusqu'aux sources du Danube, où il fut démobilisé le 20 octobre 1945.

Natif de Chavroches le 23 février 1924, André CRETIER a passé la plus grande partie de sa vie à Sevran, ville de la banlieue-est de Paris ; l'invasion des troupes allemandes pousse sa famille sur les routes de l'Exode en juin 1940, puis il retourne à Sevran après un séjour dans l'Allier. Dès 1940, alors qu'il n'a que 16 ans, André intègre un réseau de Résistance à la demande d'un ancien brigadier ami de son père.

Il est alors agent de liaison pour l'OS (Organisation Spéciale),

Depuis la Commémoration de la Journée de la Résistance le 27 mai 2015 à Cusset, la sollicitation amicale et fraternelle d'un Résistant, depuis l'admirable intervention de 3 lycéennes locales, il m'est apparu inéluctable d'adhérer à notre association pour apporter une modeste contribution, permettant à nos mémoires de contemporains de vivifier le souvenir des sacrifices de tous ces « combattants de l'ombre » et la résonnance avec toutes les valeurs de la Résistance.

Christian FOURNIER

Je me suis engagée à l'ANACR par respect pour tous ceux qui, comme mes parents, ont lutté pour vaincre le nazisme en y laissant parfois leur vie, pour ceux qui ont l'âge de mes petits enfants et qui pourraient nous reprocher de ne pas avoir transmis la mémoire qui nous a été confiée ; mais aussi, et ce n'est pas le moindre des arguments, pour encore espérer qu'il y a sur cette planète des Hommes et des Femmes pour qui la liberté, l'égalité, la paix sont les vraies valeurs de la vie humaine, les valeurs de la Résistance

Chantal HENRY

en charge de la distribution des tracts récupérés à la gare du Nord à Paris. Menacé par le démantèlement de son groupe par la Gestapo, puis requis pour le Service du Travail Obligatoire, il doit partir se cacher en Haute-Savoie, puis à Albertville, avant de revenir à Sevran. Il reprend alors ses activités d'agent de liaison pour Libé-Nord, et participe aux sabotages visant à contrarier le repli des troupes allemandes durant l'été 1944. Le 27 août, il a la douleur de perdre son père tué à ses côtés au cours de leur arrestation par des soldats allemands qui faisaient opposition aux troupes américaines avançant dans l'est parisien. Lui-même faillit être fusillé ce jour-là, ne devant son salut qu'à l'intervention d'un officier de la Wehrmacht. Lucien GUYOT, tout comme André CRETIER, continuent inlassablement au sein de l'ANACR, de porter la mémoire de leur résistance et des valeurs qui y sont attachées.

AVEC LE CNRD

À la reconquête de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale...

26 août - 30 septembre 1944
Organisation de la presse, interdiction des concentrations et séparation de la presse des pouvoirs économique et politique.

13 décembre 1944
Institution des Houillères du Nord-Pas-de-Calais suivie de la nationalisation de l'ensemble des houillères en 1946.

18 décembre 1944
Contrôle de l'Etat sur la marine marchande.

16 Janvier 1945
Nationalisation des usines Renault et confiscation des biens de Louis Renault.

22 février 1945
Institution des comités d'entreprise.

29 mal 1945
Nationalisation de la société Gnome et Rhône, devenue la Sncma.

26 Juin 1945
Nationalisation des compagnies Air Bleu et Air France.

4 octobre 1945
Ordonnance de base de la Sécurité sociale.

17 octobre 1945
Statut du fermage et du métayage.

2 décembre 1945 Nationalisation de la Banque de France et de quatre grandes banques de dépôt.

18 Janvier 1946 Dépôt à l'Assemblée de projets de loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

21 février 1946
Rétablissement de la loi des quarante heures.

28 mars 1946
Vote de la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

24 avril 1946
Nationalisation des grandes compagnies d'assurances.

25 avril 1946
Extension du nombre et des attributions des comités d'entreprise.

26 avril 1946
Généralisation de la Sécurité sociale, incluant la retraite des vieux.

19 octobre 1946
Loi sur le statut de la fonction publique.

C'ÉTAIT TOUT UN PROGRAMME !

Des valeurs d'hier,

à aujourd'hui...

Conçu dans la clandestinité du Conseil National de la Résistance, au plus fort de la tourmente, du 27 mai 1943 au 15 mars 1944, le projet de reconstruction de la République dans une démocratie politique, économique et sociale était fort de valeurs partagées de liberté, d'égalité, de solidarité et de justice (extraits ci-dessous).

... Ce qu'il en est fait !

...

- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
 - le respect de la personne humaine ;
 - l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;
 - l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'évitement des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
 - une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général ...
 - l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat...
 - le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques...
 - le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales...
 - le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.
 - le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
 - un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
 - la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;
 - la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
 - un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;
 - la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
 - l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique des prix agricoles rémunérateurs...
 - une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- ...
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents...

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président, le général de Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que VIVE LA FRANCE !

Maintenant, à vous d'en juger :

S'ENGAGER À L'ANACR...

PEUT-ÊTRE avez-vous été surpris par les « post-it » qui émaillent les pages de ce numéro 75 de Résistance Allier.

Ce sont là les premiers témoignages de celles et ceux qui ont répondu à l'appel lancé par le Comité Départemental le 2 décembre dernier ; dites-nous ce qui vous a conduit à adhérer à notre association !

Des plus anciennes aux plus récentes, toutes les expériences valent d'être partagées.

Cette expression va se poursuivre dans les prochains mois que nous allons consacrer, dans la perspective de nos assemblées générales des comités locaux, à une large offensive de recrutement.

Le point commun à tous les témoignages que nous avons recueillis porte sur l'expression du respect dû aux Résistants, à leur lutte victorieuse pour que la France retrouve la liberté avec sa place dans le concert des nations et à la nécessité que chacun ressent de défendre encore aujourd'hui les valeurs de la Résistance.

D'autres motivations peuvent être attachées à des liens familiaux, au hasard heureux de quelques rencontres, etc.

Ces témoignages nous assurent aussi dans leur diversité, que la ressource existe bel et bien autour de nous pour que le pas de l'adhésion soit franchi et que, plus nombreux, nous soyons également plus forts, plus actifs et plus sûrement reconnus et respectés.

L'adhésion n'est pas le domaine réservé de quiconque, tous les adhérents doivent se considérer comme les meilleurs agents recruteurs en s'adressant à leurs proches, leurs connaissances, de quelque génération qu'ils soient.

Il nous faut recruter des jeunes, c'est une évidence dans la perspective de la pérennité de notre organisation, ils de-

vront assurer la relève ! Mais les moins jeunes ont aussi toute leur place dans l'ANACR ; ils y trouveront le cadre utile à l'approfondissement de leurs connaissances sur l'histoire de la Résistance, tout en apportant la part de savoir faire que nous partageons pour mener à bien projets et réalisations.

L'ANACR a toujours brandi le drapeau de son pluralisme. Dans la phase initiale de l'histoire de l'association, cette volonté faisait écho à l'unification des Résistances voulue par De Gaulle et réalisée au sein du CNR sous la houlette de Jean Moulin. Elle conditionnait aussi une plus grande efficacité de l'action et surtout positionnait la France aux côtés des Alliés parmi les vainqueurs.

Aujourd'hui le pluralisme revendiqué par l'association joue un autre rôle qu'au temps historique de l'action ;

il manifeste l'objectif du rassemblement autour des valeurs de la Résistance dont la défense est aujourd'hui aussi nécessaire qu'elle devrait être partagée :

- Démocratie et humanisme
- Éradication des résurgences des idéologies fascistes ou pétainistes
- Vigilance et dénonciation des falsifications de l'histoire et du négationnisme
- Défense de la Paix
- Préservation de la mémoire des Résistants dans le respect de la spécificité de leur engagement, un combat qui ne saurait être confondu dans un souvenir commun et aseptisé de tous les conflits, guerres coloniales et opérations militaires d'aujourd'hui confondues.

Daniel LEVIEUX ■■■

Chers lecteurs,

Pensez à transmettre par courrier au directeur de publication à la rédaction de votre journal les informations, dates de vos manifestations, initiatives et événements divers, témoignages ainsi que les illustrations et photos qui s'y rapportent.

Pensez également à signaler à la rédaction de votre journal les éventuelles erreurs d'adresses postales. Merci

Pour continuer à recevoir « Résistance Allier », **les abonnées non adhérents** veilleront à s'acquitter de leur abonnement annuel. Abonnez-vous, faites abonner des amis à « Résistance-Allier »...

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANACR (10 € par abonnement) adressé à Michel HENRY - Les Merlots - 03240 LE THEIL.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : |_____|_____|_____|

Ville : _____

RESISTANCE ALLIER

TRIMESTRIEL - 4^{ème} TRIMESTRE 2017 - N° 75 - DECEMBRE 2017.

IMPRIMERIE :

« à vos marques communication SARL » - 03500 SAULCET

Editeur :

Comité Départemental de l'Allier ANACR
1bis, rue du Carvert
03500 St-Pourçain / Sioule

Directeur de publication :

Jacky LAPLUME—18, rue du Cimetière - 03440 BUXIERES LES MINES

Secrétaire de Rédaction :

Daniel LEVIEUX—8 route du Cheval Blanc - 03240 TRONGET
dlevieux@wanadoo.fr

CPPAP N° 0921 A 05388 (validité jusqu'au 30/09/2021)

Sarl CLUZEL Guy & Florent
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES

1, chemin des Rocs Tél. 04 70 45 44 33
03500 VERNEUIL EN BOURBONNAIS

BLANC ROUGE ROSÉ
Ouvert tous les jours de mai
à septembre
vente au détail
dégustation gratuite



JARDIN CADEAUX BRICOLAGE ARTS MENAGERS
Etablissement VIALON
CATENA
20, rue de l'Horloge 03140 CHANTELLÉ
Tél. : 04 70 56 61 33

BOUCHERIE - CHARCUTERIE TRAITEUR
Le plaisir du goût et des yeux
Sarl
BIDAUD-MARCUS
25 grande rue - 03140 CHANTELLÉ
Tél. 04 70 56 66 12

Sarl Didier BEAUDONNET
Organisation Complète d'Obsèques
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Contrat pré-obsèques
Gravure et décapage des monuments
Nouveau : MARBRERIE (caveau et monuments)
Fabrication artisanale française sur mesures
selon vos désirs
Magasin de fleurs naturelles et artificielles
Articles funéraires
BELLENAVES - EBREUIL 04 70 58 35 34

SARL BERTHOMIER *BOURDOIS
4 TAXIS toutes Distances 06 78 09 39 19 GRAND MONOSPACE jusqu'à 6 passagers
2 Ambulances VSL 04 70 45 44 86 Liaison radio SAMU
23 route de Saulcet - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE